



Ancolie commune

Famille : Renonculacées

Nom latin : *Aquilegia vulgaris*

Statut : vivace indigène



mi-ombre



mai à juillet



30 à 90 cm

Qui ne connaît pas l'ancolie ? C'est l'une des reines des marchés de printemps où on nous la propose sous diverses couleurs et fioritures. Mais notre ancolie sauvage est la plus charmante et n'est pas aussi fréquente que son nom le fait croire. Tout en délicatesse et originalité, elle dresse dans les sous-bois de jolies clochettes bleu violacé.





Les atouts « biodiversité »

Les fleurs de l'ancolie sont très mellifères et les bourdons ne s'y trompent pas. Ils sont les premiers à arriver et efficaces au point de prendre souvent un raccourci : ils trouvent les éperons pour atteindre le précieux nectar. L'ancolie est aussi la plante-hôte du *C d'or*, un petit papillon de nuit.



La planter sans se planter

Plante des lisières et des sous-bois, l'ancolie apprécie les situations mi-ombragées mais supporte sans peine une exposition ensoleillée, du moment que le sol soit riche en humus. Une fois bien installée, elle reviendra d'année en année si elle n'a pas trop de concurrence à son pied. Laissez-la monter en graines et, quand ses capsules seront à maturité, secouez-les un peu partout dans le jardin pour la propager.



Le saviez-vous ?

Son nom latin vient de « Aquila » qui signifie aigle : il évoque ses éperons en forme de serres de rapace. Comme beaucoup de renonculacées, l'ancolie contient des alcaloïdes mais elle n'est pas très toxique. C'est une plante médicinale dont on utilise principalement les racines.